

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 75-1087/SG/FIN portant création d'une caisse d'avances à la Direction des Travaux Publics (Subdivision infrastructure)

n° 75-1087/SG/FIN

Ministère  
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication  
3 juin 1975

Numéro JO  
n° 12 du 25/06/1975

Date du numéro  
25 juin 1975

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1

- Il est institué pour les besoins de la subdivision infrastructure de la Direction des Travaux publics une caisse d'avance d'un montant maximum de un million de francs Djibouti (1.000.000 F.D.).

#### Art. 2

- M. Gaston Coupois, ingénieur des T.P.E., est nommé régisseur de cette caisse d'avances.